



Parc biodiversité

Chuisnes infos

*Mars
2021*



Chères Chuisnoises, chers Chuisnois,

Le monde entier subit les vagues successives d'une pandémie qui touche toutes les populations et notre vie en est transformée.

Je tiens à féliciter toutes les personnes qui par leur profession : médecins, pompiers, gendarmes, professeurs, mais plus encore toutes celles et ceux qui se sont investis d'une manière ou d'une autre pour apporter leur aide bénévolement.

Au vu des circonstances, nous avons tous été amenés à modifier nos habitudes dans nos relations avec les autres, dans nos libertés de mouvement, dans notre travail, à l'école et dans toutes les activités que nous faisons ou que nous ne pouvons plus exercer. Je tiens donc à vous féliciter aussi pour tous les efforts fournis face à ces contraintes et au respect des gestes barrières.

L'année 2020 aura été l'année du renouvellement du Conseil Municipal. Au travers de ce journal, vous pourrez découvrir l'équipe municipale ainsi que les fonctions attribuées à chacun.

Une rétrospective des 4 mandats de Maire de Jacky JAULNEAU nous oblige à ce qu'on s'y attarde, et mérite une grande reconnaissance.

L'année 2021 reste difficile à appréhender mais un programme important de travaux a été défini. Il sera réalisé en fonction de l'attribution des subventions que nous avons sollicitées.

Ces derniers mois, nos associations ont souffert car souvent contraintes d'annuler la quasi-totalité de leurs manifestations. J'espère que l'année 2021 sera celle du renouveau.

L'écrivain et aviateur français Antoine de Saint Exupéry a écrit : « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible ».

Je souhaite saluer nos amis qui ont quitté notre village pour des raisons professionnelles ou familiales. Ils ont encore une partie de leur cœur attachée à notre village. Ils pourront donc parcourir ce bulletin sur le site de notre commune : www.chuisnes.fr et nous apporter leurs commentaires.

Je voulais remercier également nos annonceurs : ils sont tous de Chuisnes et ils ont répondu spontanément à nos sollicitations. Merci de leur faire confiance.

Je sais que ce journal est très attendu. Il s'agit d'un énorme travail qui a été réalisé en interne par les membres du Conseil Municipal.

Je vous souhaite une bonne lecture, et pour cette année 2021, une bonne santé pour vous et vos proches, et le retour de vos projets.

Faisons de notre commune un lieu de solidarité, de réconfort et d'espoir.

Bien sincèrement

Votre Maire

Jacques MAUPU



Jacky JAULNEAU



Maire de Chuisnes de 1995 à 2020, soit 4 mandats.

En 25 ans, Jacky JAULNEAU a toujours eu une exceptionnelle volonté d'agir pour sa commune. Saisissant les opportunités de subventions départementales, régionales et nationales, il entreprit d'immenses chantiers, et procéda à l'acquisition de divers biens immobiliers.

Voici résumés ci-dessous les investissements réalisés :

RESEAU D'EAU POTABLE

Au travers de plusieurs tranches de travaux, le réseau d'eau de distribution de la commune a été renforcé en totalité.

RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Après avoir élaboré en 1995 un schéma directeur d'assainissement sur la commune, qui définissait les zones à assainissement collectif (le Bourg compris le quartier de l'Eure et la Butte) et les Châtelets, et les zones à assainissement non collectif (tous les hameaux) un lagunage a été réalisé aux Châtelets en 2001 et une station d'épuration en 2007/2008 à la sortie de Chuisnes.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX AERIENS

En plusieurs tranches, ces travaux ont abouti à l'enfouissement des réseaux électriques et de téléphone en totalité dans le bourg.

BORDURES CANIVEAUX ET TROTTOIRS

Pratiquement toute la commune est équipée de bordures caniveaux soit environ 8 kms.

LE SCOLAIRE

Les 6 classes ont été totalement rénovées ou créées.

- 2002 Construction d'une classe élémentaire et rénovation d'une classe maternelle
- 2009 Construction d'une nouvelle classe primaire, rue du 19 mars
- 2015 Aménagement de la classe élémentaire, 2 place de l'Eglise
- 2016 Aménagement de 2 classes primaires et d'une salle d'activité périscolaire, 10 place de l'Eglise dans l'ancienne mairie

De plus, les préaux ont été agrandis et les cours d'école ont été bitumés.

En 2004, la salle informatique, le bureau de la directrice et la bibliothèque ont été rénovés.

En 2014, un nouveau restaurant scolaire a été construit, l'ancienne cantine devenant salle de garderie.



Rétrospective (suite)

ÉQUIPEMENTS DIVERS

- 1995 Construction de la salle polyvalente
- 2008 Aménagement du plateau multisport
- 2018 Aménagement d'une aire de jeu dans le parc de la mairie

AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ

- 1997 Voie piétonne à la Colline
- 2002 Sente piétonne à la Closure
- 2011 Aménagements de sécurité place de l'Eglise
- 2013 Aménagements de sécurité rue du Moulin à Tan
- 2014 Plateau surélevé rue du Feu de St Jean
- 2018 Aménagements de sécurité rue Jean Moulin
- 2019 Plateau surélevé rue du chemin de César



PISTES CYCLABLES ET LIAISON DOUCE

- 2013 Création d'une piste cyclable et piétonne entre le Bourg de Chuisnes et Courville - sur - Eure
- 2014 Création d'une liaison douce rue des 3 Ponts
- 2019 Aménagement d'une piste cyclable entre le Bourg et Landelles

DIVERS

- 1998 En partenariat avec Habitat Eurélien, construction de 8 logements locatifs rue des Marnières
- 2001 Remise en état du vannage et enrochement des berges de la fausse rivière
- 2015 Réhabilitation de plusieurs mares communales
- 2017 Restauration de la cloche de l'Eglise et réfection de la toiture du clocher
- 2019 à 2020 Aménagement du parvis de l'Eglise
Aménagement du Parc Nature et Biodiversité, la commune ayant rassemblé toutes les terres dont elle était propriétaire (8 ha environ) suite au remembrement
- 1995 à 2020 Aménagements paysagers des différentes places et parkings, etc...
- 2008 à 2020 Travaux réalisés en régie par les employés communaux comme les enduits sur les murs du prieuré
- 2014 Approbation du Plan Local d'Urbanisme en date du 19 mars 2014
- 2016 à 2018 Aménagement foncier (remembrement)

Je ne pouvais terminer sans évoquer l'acquisition le 03/10/2002 « à la bougie » du bois dit « les Glands » pour une superficie de 4ha 83a 58ca, qui après travaux de viabilisation, a permis de réaliser 7 terrains à bâtir : la commune conservant la propriété du bois qui donne sur la rue du Glanier et la rue du Moulin à Tan.

Le 30 novembre 2005 fut, je le pense, le point d'orgue des 4 mandats de Jacky Jaulneau, à savoir l'acquisition par la commune de Chuisnes de l'ancien prieuré et de ses dépendances sur un parc de 1ha 15a 92ca, pour transformer ce lieu en mairie.

Je termine ces propos, que j'aurais préféré en présentiel, entouré des 4 équipes municipales que tu as encadrées, mais la COVID en a décidé autrement.

Je pense que l'hommage que je viens d'écrire à mon prédécesseur traduit le sentiment que les Chuisnoises et les Chuisnois partagent.

Merci pour ton immense dévouement pour la cause publique.

J'ai été heureux de t'accompagner pendant toute cette période.

Bien amicalement,

Ton successeur,

Jacques MAUPU



1995, 1er mandat de maire de Jacky JAULNEAU



23 Mai 2020,
passation de
pouvoir

Jacques MAUPU

MAIRE

- ✓ Conseiller communautaire de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche
- ✓ Commissions Finances / Distribution eau potable / Assainissement non collectif et collectif



Jocelyne MENAGER

1ère ADJOINTE

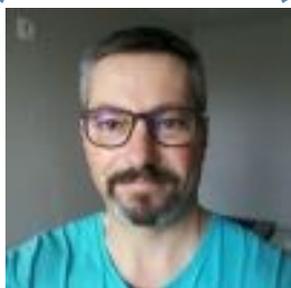
- ✓ Conseillère communautaire Commissions
- ✓ Fêtes et cérémonies
- ✓ Animation-Relation avec les associations
- ✓ Communication - Promotion de la commune
- ✓ Cimetière



Didier GAUTIER

2ème ADJOINT

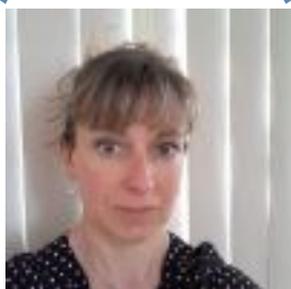
- Commissions
- ✓ Travaux / Aménagement du Territoire
- ✓ Environnement / Ecologie / Parc Biodiversité / Développement Durable
- ✓ Sécurité / Tranquillité Publique



Christelle BERTHELOT

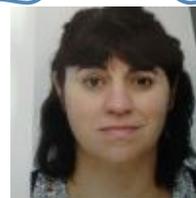
3ème AJOINTE

- Commissions
- ✓ Affaires scolaires et Jeunesse
- ✓ Accompagnement des Aînés



Matthieu CHEMINAIS

Conseiller Municipal



Floriane COLLAU

Conseillère Municipale



Vincent DEGLOS

Conseiller Municipal



Marie-Françoise DANIEL

Conseillère Municipale



Romain FILLETTE

Conseiller Municipal



Céline LAUBY

Conseillère Municipale



Patrice FOURRE

Conseiller Municipal



Jennyfer LOCHEREAU

Conseillère Municipale



Jean-Christophe RETHO

Conseiller Municipal



Florence NONIS

Conseillère Municipale

Les commissions

FINANCES

JACQUES MAUPU

- Ensemble du conseil municipal

AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE

CHRISTELLE BERTHELOT

- Marie-Françoise DANIEL, Jennyfer LOCHEREAU, Jocelyne MÉNAGER, Florence NONIS, Jean-Christophe RÉTHO

SECURITE / TRANQUILLITE PUBLIQUE

DIDIER GAUTIER

- Floriane COLLAU

CIMETIERE

JOCELYNE MENAGER

- Christelle BERTHELOT, Vincent DEGLOS, Céline LAUBY, Jennyfer LOCHEREAU, Florence NONIS

ENVIRONNEMENT / ECOLOGIE / PARC BIODIVERSITE / DEVELOPPEMENT DURABLE

DIDIER GAUTIER

- Christelle BERTHELOT, Floriane COLLAU, Marie-Françoise DANIEL, Céline LAUBY, Jocelyne MENAGER

COMMUNICATION / PROMOTION DE LA COMMUNE

JOCELYNE MENAGER

- Christelle BERTHELOT, Floriane COLLAU, Céline LAUBY, Jennyfer LOCHEREAU, Jean-Christophe RETHO

- Correspondante Environnement : Floriane COLLAU
- Correspondant Défense : Jean-Christophe RETHO
- Déléguée CNAS : Christelle BERTHELOT
- Eure-et-Loir INGENIERIE Didier GAUTIER / Jocelyne MENAGER
- Centrale d'achats APPROLYS : Jennyfer LOCHEREAU / Céline LAUBY

TRAVAUX / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DIDIER GAUTIER

- Matthieu CHEMINAIS, Vincent DEGLOS, Romain FILLETTE, Patrice FOURRE, Céline LAUBY, Jocelyne MENAGER

FÊTES ET CEREMONIES / ANIMATION / RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

JOCELYNE MENAGER

- Christelle BERTHELOT, Floriane COLLAU, Patrice FOURRE, Didier GAUTIER, Jean-Christophe RETHO

DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

JACQUES MAUPU

- Christelle BERTHELOT, Matthieu CHEMINAIS, Vincent DEGLOS, Romain FILLETTE, Patrice FOURRE

ACCOMPAGNEMENT DES AINES

CHRISTELLE BERTHELOT

- Marie-Françoise DANIEL, Jennyfer LOCHEREAU, Jocelyne MENAGER, Florence NONIS

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

JACQUES MAUPU

- Christelle BERTHELOT, Matthieu CHEMINAIS, Vincent DEGLOS, Romain FILLETTE

APPEL D'OFFRES

JACQUES MAUPU

- Titulaires : Jocelyne MENAGER, Didier GAUTIER, Christelle BERTHELOT
- Suppléants : Patrice FOURRE, Jean-Christophe RETHO, Vincent DEGLOS

- SIRTOM : ➤ Titulaires : Romain FILLETTE, Vincent DEGLOS
- Suppléants : Marie-Françoise DANIEL, Matthieu CHEMINAIS

PERSONNEL ADMINISTRATIF

Au cours de l'année 2020, notre deuxième Elisabeth (Elisabeth BLUCHEAU) a été absente du 17/03 au 02/11/2020 pour donner naissance à un petit garçon Raphaël. Félicitations aux heureux parents.

PERSONNEL TECHNIQUE

Le 31 mai 2020, Gérard CHEMINAIS employé depuis le 01/06/2008, soit 12 ans de présence au sein de notre collectivité, a fait valoir ses droits à la retraite. Il a été remplacé par Éric CLINCKEMAILLIE embauché le 19/05/2020 et qui travaillait auparavant à Rueil Malmaison 92. Bonne retraite à Gérard et bienvenue à Eric.

Le 04/12/2020, Arnaud HERMELINE qui avait été embauché le 01/04/2019 en contrat aidé a quitté la collectivité pour une embauche dans une entreprise locale. Pour le remplacer, nous avons recruté Christophe ROUSSEAU qui est originaire de Chuisnes et habite le hameau des Châtelets.

Bonne carrière professionnelle à Arnaud et bienvenue à Christophe qui a l'avantage de bien connaître la commune.

PERSONNEL TECHNIQUE ÉCOLE

Afin d'assurer le remplacement d'Isabelle BOURNOT en arrêt maladie, nous avons embauché en Contrat à Durée Déterminée Sabine RAGONEAU du 02/03 au 30/06/2020. A partir du 01/09/2020, c'est Jocelyne AUBIN qui a pris le relais, avec toutes les contraintes liées aux différents protocoles sanitaires dues au COVID, qui incombent aux personnels des écoles. Bon courage à tous les personnels « école ».

Jacques MAUPU

Le site internet de la commune

Accessible depuis un ordinateur ou sur votre téléphone portable, il vous propose un certain nombre d'informations sur ce qui se passe, s'est passé et se passera dans le village, ainsi que sur les activités du conseil municipal.

Vous pouvez aussi y trouver quelques informations pratiques. Il est également une vitrine de la vie de notre commune pour les personnes ne la connaissant pas et souhaitant la découvrir.



QR code de la commune



Le personnel communal

Une équipe au service de la population



Élisabeth AIMÉ
Secrétaire de mairie



Élisabeth BLUCHEAU
Adjoint administratif
en charge de l'accueil
du public



Élodie MAILLE
Entretien de la mairie



Lucy FONTENELLE
Entretien de la salle
des fêtes, remise des
clés, état des lieux
Remplacement du
personnel scolaire



Éric
CLINCKEMAILLIE
Agent de maîtrise

Horaires de la mairie :

- LUNDI : 14 H 00 à 18 H 00
- MARDI : 14 H 00 à 18 H 00
- MERCREDI : 10 H 00 à 12 H 00
- JEUDI : 14 H 00 à 18 H 00
- VENDREDI : 14 H 00 à 18 H 00

RECENSEMENT MILITAIRE

Se présenter en mairie avec le livret de famille dans les 3 mois qui suivent les 16 ans de l'enfant



Christophe
ROUSSEAU
Agent technique



Le personnel périscolaire



Inès MURADAS
Garderie et aide à la
classe de Petite Section /
Moyenne Section

Une équipe au service des enfants



Jocelyne AUBIN
Surveillance de la pause
méridienne et ménage
dans les classes



Séverine AUBIN
Garderie, surveillance de
la pause méridienne et
aide à la classe de Grande
Section



Isabelle BOURNOT
Cantine / Accompagnatrice dans
le bus (actuellement en arrêt
longue maladie)

Audrey ARRONDEAU
Surveillance de la pause
méridienne



Sandrine THÉPAUT
Cantine / Accompagnatrice
dans le bus



Catherine VILAIN
Cantine



Éliane VEILLARD
Cantine

Malgré la situation sanitaire que nous connaissons tous, l'école Antoine Furetière continue à fonctionner le plus normalement possible tout en respectant les gestes barrières, bien entendu.

En décembre, les six classes ont pu assister, par groupes, à un spectacle dans la salle des fêtes. Ce moment festif fut le bienvenu, de même que le passage du Père Noël...

Pour l'instant, bien évidemment, nous espérons voir aboutir le « projet cirque » en maternelle, ainsi que des sorties pédagogiques en fin d'année qui couronnent, habituellement, les efforts fournis par nos élèves.



Catherine DUBO



ECOLE ANTOINE FURETIERE

132 élèves fréquentent l'école primaire de Chuisnes, répartis en six classes de la petite section de maternelle au cours moyen 2ème année, sous la direction de Mme Catherine DUBO.

➤ Pôle maternelle : 02-37-23-81-51

- ✓ classe de Petite Section / Moyenne Section : Valérie LEGRAND
- ✓ classe de Grande Section : Marie REYNAUD
- ✓ classe de Cours Préparatoire : Annick NOTERMAN

➤ Pôle élémentaire :

- ✓ classe de Cours Élémentaire 1ère année et Cours Élémentaire 2ème année /

02-37-23-28-29 : Catherine DUBO et Fanny LECONTE (le vendredi)

- ✓ classe de Cours Élémentaire 2ème année et Cours Moyen 1ère année / 02-37-23-21-58 :

Karine GAREL DIETSCH

- ✓ classe de Cours Moyen 1ère année et Cours Moyen 2ème année / 02-37-23-21-58 :

Fanny LECONTE (les lundis et mardis) et Mélanie MOURANT-PERINO (les jeudis et vendredis)

SERVICES SCOLAIRES

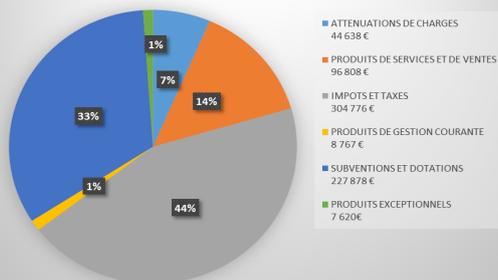
- Garderie : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 8h35 et de 16h30 à 18h30 / 02-37-23-81-51

- Cantine : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 110 élèves répartis en 2 services / 07-86-60-46-27

➤ Etudes surveillées : Sur inscription, les lundis et jeudis de 17h à 18h : encadrées par Marie REYNAUD

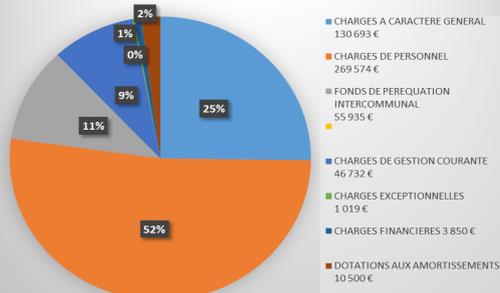
➤ Cours d'anglais : Sur inscription, les jeudis et vendredis midis : assurés par Caroline TEMPIER, intervenante extérieure

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020 : **690 490 €**

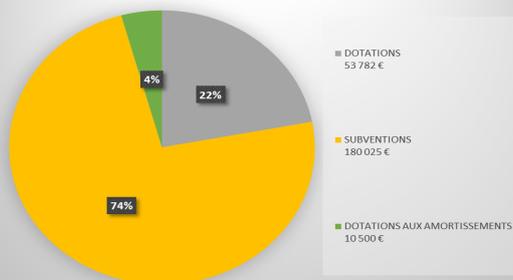
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020 : **518 303 €**

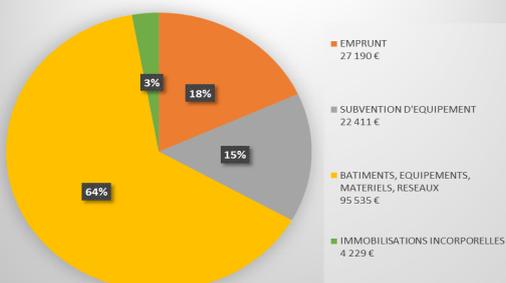
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 2020 : **+ 172 187 €**

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2020



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2020 : **244 307 €**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2020



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2020 : **149 365 €**

EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT 2020 : **94 942 €**

EXCÉDENT COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : **267 129 €**

**REPORT EXCÉDENT COMPTE
ADMINISTRATIF 2019 :** **+ 149 581 €**
**CUMUL EXCÉDENTAIRE
AU 31/12/2020 :** **416 710 €**

SERVICE DE L'EAU

La commune continue de gérer la distribution de l'eau potable sur l'ensemble de son territoire.

Lors de la séance du 26 novembre 2020, le conseil municipal a décidé de reconduire le tarif de vente du m³ d'eau à 1 € HT et le prix annuel de l'abonnement réseau et location compteur à 42 € HT.

Cependant, l'équilibre du budget de l'eau ne pourra se réaliser que si les abonnés règlent leur facture d'eau semestrielle. En lien avec la Trésorerie de Courville, nous avons mis en place une procédure de recouvrement afin d'éviter les impayés.

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

La commune de Chuisnes continue de gérer l'assainissement collectif, cela concerne le bourg qui dispose d'une station d'épuration et le hameau des Châtelets où se trouve le lagunage.

Lors de la séance du 16 décembre 2020, le conseil municipal a décidé de maintenir le tarif de la redevance d'assainissement à 1 € le m³ HT.

Au cours de l'année 2021, nous serons contraints d'effectuer des travaux de curage sur le lagunage réalisé en 2001 ainsi que des réparations importantes sur la station d'épuration du bourg construite en 2008.

Au même titre que pour l'eau, en lien avec la Trésorerie de Courville, nous avons mis en place une procédure de recouvrement afin d'éviter les impayés et de ce fait, respecter l'équilibre du budget assainissement.

Jacques MAUPU



Station d'épuration, sortie de Chuisnes
en direction de Courville

Lagunage

Hameau Les Châtelets



Le parvis de l'église



Aménagement du parvis, de nouvelles plantations agrémentent ses abords.



Le parc nature et biodiversité

Petite histoire...

Depuis 2019, la municipalité de Chuisnes a engagé l'aménagement d'un parc dédié à la nature et à la biodiversité.

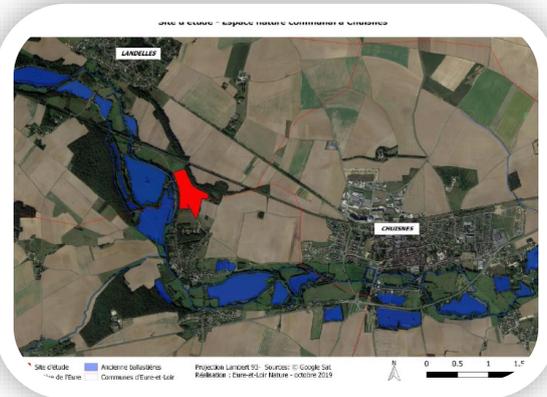
Il s'étend sur 8,5 hectares constitués d'anciennes parcelles en céréaliculture, de bois et d'une portion du canal Louis XIV. Cet espace situé sur le coteau en rive gauche de l'Eure est bordé par la nouvelle portion de la piste cyclable (Courville - Chuisnes - Landelles).

Le projet est à but à la fois écologique et pédagogique. Les travaux ont consisté principalement en :

- ♦ nettoyage des bosquets et sélection,
- ♦ plantation d'un verger et de vignes
- ♦ Installation de clôture pour préserver des prairies permanentes broutées
- ♦ création d'un ensemble de promenades
- ♦ installation de 2 tables pique-nique

Les habitants de Chuisnes et des environs l'apprécient déjà pour la promenade. Il est également fréquenté par les sportifs, randonneurs et amoureux de la nature.

A l'automne 2020, vous avez également pu y admirer un magnifique champ de cosmos (en couverture) qui n'attend que ses futures ruches.





L'association Eure et Loir Nature a réalisé un diagnostic écologique. Elle a pu observer la flore, les amphibiens, les insectes, les oiseaux... des espèces telles que la « Platanthère à feuilles verdâtres » (une orchidée), le Chardonneret élégant (espèce vulnérable ou quasi-menacée dans la région), le lièvre, ou encore des grandes libellules ou papillons.

N'hésitez pas à prendre votre temps et vos jumelles pour de jolies observations lors de vos promenades !

L'association a fait un certain nombre de préconisations d'aménagements et d'entretien que la municipalité et les employés communaux vont s'employer de suivre pour laisser s'épanouir toute la biodiversité possible dans ce parc au fur et à mesure de la pousse.

C'est pourquoi les règles d'entretien sont différentes de celles des espaces verts du village. Nous laisserons la végétation la plus naturelle possible.



Et après ?

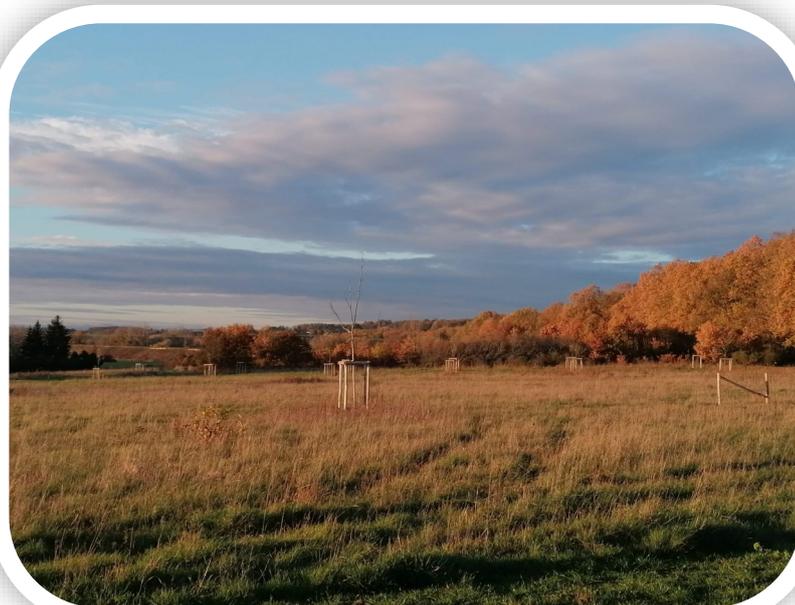
Les prochaines étapes envisagées sont entre autres : mise en place de panneaux signalétiques, de contrats avec des agriculteurs locaux pour installer moutons, ruches... ; préservation des essences nobles, aménagements de quelques espaces invitant à la détente et à l'observation avec du mobilier en bois naturel, aménagement d'un point d'eau pour les animaux, mise en valeur du canal historique et aussi des habitats supplémentaires pour les insectes et animaux (et pourquoi pas créés avec nos écoliers) !

Nous allons proposer, dès que ce sera possible, la création d'une association du type « Les Amis du Parc », destinée à contribuer à son développement et à organiser des événements pédagogiques. Si vous avez des idées et si vous êtes partants, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie ou de Floriane Collau pour nous rejoindre ! Nous vous attendons avec grand plaisir.

Floriane COLLAU & Didier GAUTIER

Profitez bien de ce bel espace que nous avons la chance d'avoir dans notre village !

Le parc est interdit aux véhicules motorisés, préservons notre environnement et la nature pour le plaisir de tous ! Merci !





Réfection de la toiture côté place
et de l'abside

St Sanctin



Ste Appoline



St Eloi



St Marin



St Sébastien



St Eutrope

Restauration
de 6 statues



Remplacement des menuiseries extérieures
de la mairie pour une meilleure isolation
thermique



Réaménagement et éclairage de la sente reliant la rue
aux Juifs à la rue des Fleurs



Travaux de voirie
Hameau de Barizeau



Aménagement de sécurité
Hameau de Beaumont



Réaménagement de la rue des Pommiers
Hameau Les Châtelets

Réfection des trottoirs
dans les hameaux
de Chailleau et La Tuilerie





La commune envisage un aménagement de sécurité à l'entrée de la rue Jean Moulin. Celui-ci sera constitué d'un plateau surélevé et un parking de 15 places sera réalisé. Une sente piétonne reliera le parking à l'entrée du cimetière. L'objectif de ce projet est de ralentir la vitesse des véhicules à l'entrée de la rue et faciliter l'accès et le stationnement aux abords du cimetière.

sarl LEROY & VINCENT

**Couverture - Zinguerie
Charpente
Aménagement de combles
Électricité générale
Climatisation**

20 rue de la Tuilerie - 28190 Chuisnes
02 37 23 28 68
contact@leroy-vincent.fr
www.leroy-vincent.fr

RGE QUALIBAT RGE QUALIFIEC

Laurent PORC
Lieu dit "Ecuray"
28190 CHUISNES
Tél. 02 37 23 38 27

CREATION - ENTRETIEN - REMISE EN ETAT
PELOUSES - HAIES - ELAGAGE - PLANTATION
ENGAZONNEMENT

TRAVAUX DIVERS - CLOTURES -
DALLAGES - BORDURES - ETC...

DEVIS GRATUIT



Que vous soyez propriétaire ou locataire, tout projet de travaux touchant à la structure du bâtiment ou modifiant son aspect extérieur est soumis à demande auprès du service d'urbanisme de la commune où se situe votre projet.

Quelles sont ces demandes ?

Permis de construire (PC)

C'est une autorisation d'urbanisme pour toute construction nouvelle ou extension supérieure à 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.

Cette demande peut s'accompagner d'une demande de permis de démolir.

Attention : Après l'obtention de votre permis de construire, les travaux doivent être réalisés dans les 3 ans.

Déclaration préalable (DP)

C'est une autorisation d'urbanisme exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, de travaux modifiant son aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

Sont principalement concernés : vérandas, surélévation, garage, pièce supplémentaire, ravalement de façade, abris de jardin, piscine,...

Documents à fournir :

Plan de situation du terrain, plan de masse, photo de l'actuel et schéma du projet.



Vous effectuez des travaux...



Vous déménagez...

L'occupation de la voie publique (trottoir ou route) peut s'avérer nécessaire (stockage de matériaux, installation d'échaffaudage...) dans ce cas vous devez demander un :

Arrêté de circulation pour la mise en place d'une signalisation (fermeture de la route à la circulation ou circulation alternée, stationnement interdit, limitation de vitesse...).

Permis de stationnement qui autorise l'occupation sans emprise au sol pour déposer des matériaux, ou stationner le temps du déménagement.

Rappel :

Vous constatez une anomalie (coffret électrique cassé, mobilier urbain abîmé, éclairage public défectueux...), appelez la Mairie au 02 37 23 21 45 ou signalez-le sur le site Chuisnes.fr.

La Communauté de communes Entre Beauce et perche

Que fait la Communauté de Communes pour vous? **Tourisme**



Développement économique

Une des premières compétences de la communauté de communes.

La communauté de communes met en place des espaces répondant aux besoins spécifiques des entrepreneurs travaillant sur son territoire.

- 68 hectares côté Illiers-Combray et 18 hectares vers Charonville à votre disposition à Illiers-Combray : la zone de grande capacité
- Mais aussi deux Zones d'Activités : Courville-sur-Eure et Illiers-Combray
- Un hôtel pour les entreprises : structure d'accueil et d'hébergement pour aider et soutenir les jeunes et nouvelles entreprises

Depuis le 1er janvier 2019, la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche exerce la compétence tourisme.

L'Office de Tourisme d'Illiers- Combray et le Syndicat d'Initiative de Courville-sur-Eure, se sont fondus en un Office Intercommunal. Ces deux structures subsistent et travaillent main dans la main pour vendre et faire rayonner un territoire qui ne manque pas d'atouts.

- empreintes laissées par Marcel Proust à Illiers-Combray et dans les environs
- richesses patrimoniales des châteaux de Blanville, de Villebon, de la Rivière à Pontgouin
- églises, d'une nature préservée, gîtes et chambres d'hôtes de qualité
- nature préservée jalonnée d'étangs

Enfance et Jeunesse



Le Service Enfance Jeunesse regroupe à l'échelle du territoire l'ensemble des structures et des acteurs locaux intervenants en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

- Petite enfance : Toutes les informations sur les modes de garde collectif et familiaux sur notre territoire pour les tout petits
- Jeunesse : Accueil de loisirs, PIJ et séjours, tout pour nos jeunes
- Réseau parentalité : tous les partenaires qui œuvrent main dans la main, tous ensemble pour l'enfance

Aménagement de l'espace



- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :
 - ◆ Conseils techniques et assistances administratives permanents pour l'ensemble des usagers
 - ◆ Contrôles des installations existantes : vérification de bon fonctionnement et d'entretien
 - ◆ Examen préalable à la conception et vérification des installations neuves ou à réhabiliter
 - ◆ Entretien des installations : organisation de vidanges groupées
- Eau Potable : la communauté de communes assure la production et la fourniture d'eau potable aux communes et syndicats.
- Urbanisme :
 - ◆ Instruction des actes d'urbanisme
 - ◆ Planification (PLUi et SCoT), la gestion des bâtiments, le foncier, et l'aménagement
- Gestion des rivières :
 - ◆ Le loir par l'intermédiaire d'un syndicat (SMAR)
 - ◆ L'Eure (sans structure à ce jour)

Service aux habitants



La Communauté de Communes met à votre service :

- La Maison de Santé Pluridisciplinaire de Courville-sur-Eure
- La Maison de Santé Pluridisciplinaire de Fontaine-la-Guyon
- La Maison de Santé Pluridisciplinaire d'Illiers-Combray
- La Médiathèque de Combray
- La Médiathèque de Courville-sur-Eure
- La piscine de Courville-sur-Eure
- Le gymnase Louis Pergaud
- Le gymnase de Fontaine-la-Guyon

Le 28 juillet 2020, le SIRTOM s'est rassemblé afin d'élire son nouveau bureau et notamment son nouveau Président en la personne de Bertrand DE LACHEISSERIE, élu à la commune de St Arnoult des Bois, qui remplace ainsi notre ancien maire de Chuisnes, Jacky Jaulneau.

Quelques rappels concernant le SIRTOM :

- 44 communes
- 15 060 foyers
- 6 100T d'ordures ménagères collectées par an soit un coût de 100 € par foyer.
- Dans le bac jaune, 1/3 des déchets sont refusés. Les erreurs de tri coûtent chaque année 63 000 € au SIRTOM, ce qui représente 1 125T soit 19 € par foyer.
- 378T de papier collectées chaque année soit un gain de 1,90 € par foyer.
- 1 000T de verre collectées chaque année soit un gain de 2,10 € par foyer.
- Déchèterie : 66 € par foyer/an.
- 3 Communautés de Communes
- 4 déchèteries

Pour bien commencer l'année 2021, nous vous rappelons les quelques règles essentielles à appliquer pour mieux trier et réduire vos déchets.



Demain, trions mieux et réduisons nos déchets ça déborde



Les bouteilles et flacons en plastique



Les cartonnets



Bon à savoir :

- ✓ Ne pas rincer les emballages bien les vider suffit
- ✓ Déposer en vrac et non en sac
- ✓ Retirer les films plastiques

Si vous avez un doute jetez dans les ordures ménagères

Les briques alimentaires



L'acier et l'aluminium







Les erreurs de tri coûtent chaque année **63 000€** au SIRTOM. Demain trions mieux et réduisons nos déchets

Romain FILLETTE

La collecte des ordures ménagères se fait tôt le mardi matin. Si un jour férié tombe le lundi ou le mardi, celle-ci a lieu le mercredi. Ce sera le cas les lundis : 5 avril, 24 mai et 1er novembre. Nous vous rappelons que le dépôt d'ordures ménagères à proximité des conteneurs de tri sélectif est interdit, l'amende peut aller jusqu'à 1 500 €.

Comment réduire ses déchets ?

En achetant malin

- ✓ Fabriquer ses produits ménagers et de toilettes
- ✓ Préférer le juste emballage et non le sur-emballé :
 - Produits à l'emballage recyclable
 - Grand conditionnement
 - Produits concentrés
- ✓ Acheter en vrac avec ses propres contenants (boîte et sac en tissu)



En apposant un STOP PUB

La **publicité** distribuée dans les boîtes aux lettres **représente 31kg/an/hab**. Si vous ne la lisez pas, vous pouvez coller un STOP PUB sur votre boîte aux lettres. Le SIRTOM peut vous en distribuer gratuitement. N'hésitez pas à en faire la demande.



En réduisant le gaspillage alimentaire

Il représente **20kg/an/hab. dont 7 kg de produits encore emballés**. Des actions simples peuvent être mises en place pour le réduire :

- ✓ Vérifier les placards et le réfrigérateur avant de partir en courses
- ✓ Faire une liste de courses et s'y tenir
- ✓ Acheter et cuisiner la juste quantité
- ✓ Regarder les DLC (Date Limite de Consommation) et DLUO (Date Limite d'Utilisation Optimale)
- ✓ Accommoder les restes

En compostant

Composter ses déchets fermentescibles permet de **réduire vos ordures ménagères de 30% environ**. Grâce à votre composteur vous pourrez récupérer un terreau naturel appelé compost. Le SIRTOM peut vous mettre à disposition gratuitement un composteur. N'hésitez pas à en faire la demande



RAPPEL des apports autorisés en déchèterie

- ✓ **Gratuit pour les particuliers du SIRTOM jusqu'à 1 m³ par jour (sauf végétaux 2m³)**
- ✓ **Payant pour les professionnels jusqu'à 2m³ par jour**



Besoin d'aide, un doute : <https://www.sirtom-courville.fr/> ou notre page Facebook : SIRTOM de Courville

Opération Programmée de l'Amélioration de l'habitat

Votre Communauté de Communes vous aide à rénover votre logement.

Afin de maintenir une dynamique en faveur de l'amélioration de l'habitat, la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche a décidé de mettre en place une assistance aux projets de travaux pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs.

- Vous souhaitez réaliser des travaux thermiques pour réduire vos dépenses énergétiques ?
- Votre logement a besoin d'être adapté suite à une perte d'autonomie ?
- Vous envisagez de restaurer un logement dégradé pour l'occuper ou le louer ?

“Réduisez votre empreinte environnementale tout en faisant des économies avec l'OPAH de notre communauté de communes”.

Comment vous renseigner ?

Nous vous conseillons de vous informer auprès de la mairie qui vous orientera ensuite vers Inhari, bureau d'études mandaté par la Communauté de Communes.

Au service de l'amélioration de l'habitat depuis 60 ans, Inhari vous apportera ses conseils et vous accompagnera dans vos démarches. Les conseillers d'Inhari aident les propriétaires dans les démarches administratives, techniques et financières, montage des dossiers de subventions, visite du logement, examen des devis, vérification des factures.

Des aides financières existent et vous pouvez en bénéficier pour :

- L'Amélioration de votre résidence principale
- Restaurer pour louer

Ce service est gratuit et sans engagement.

Pour en savoir plus, contactez :

Inhari : 02 61 67 18 75 / opah-entrebeauceetperche@inhari.fr

ATTENTION : ne pas commencer les travaux ou même signer des devis avant d'avoir constitué votre dossier d'OPAH.

Les sociétés retenues doivent être agréées « RGE » (Reconnu Garant de l'Environnement).

Permanences sur RDV :

Illiers-Combray :

- Le 1^{er} vendredi du mois de 10h à 12h30 à la Mairie - 11 rue Philebert Poulain

Courville-Sur-Eure :

- Le 3^{ème} jeudi du mois de 10h à 12h30 dans l'annexe de la Mairie Salle de la Madeleine - rue de la Madeleine



ENTRE
BEAUCE
& PERCHE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

OPAH

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
2020 - 2023



Renseignements :

inhari
HABITAT - AMENAGEMENT - TERRITOIRES

02 61 67 18 75

opah-entrebeauceetperche@inhari.fr



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



Agence
nationale
de l'habitat



HABITER
MIEUX



Action Logement

Notre association a tenu son assemblée générale le 15 février 2020.

Au cours de celle-ci, Stéphane AIME et Jacques MAUPU ont proposé l'ouverture d'une section pétanque au sein de l'amicale.

Cette proposition est approuvée par tous les membres.

L'Amicale de Chuisnes se compose maintenant de trois sections : le tir, les jeux et la pétanque.

Suite à cette décision, le Président propose une prochaine réunion pour constitution du bureau de la nouvelle section et le renouvellement du bureau de l'Amicale. En raison de la crise sanitaire, cette réunion a été reportée au 3 octobre 2020.

Bureau de l'amicale

Président : **Jean-Pierre DESCHAMPS**

Trésorier : **Aurélien VERRIER**

Secrétaire : **Elisabeth AIME**

En raison de la crise sanitaire, pas d'activité en 2020 et pour 2021 aucune programmation n'est prévue.

Bureau de la section pétanque

Président : **Stéphane AIME**

Trésorier : **Patrice HERNANDEZ**

Secrétaire : **Aurélien VERRIER**

Section jeux

Les joueurs de belote, rami, scrabble, etc... peuvent se retrouver le mercredi après-midi de 14h00 à 18h00 à la salle de l'ancienne cantine, 3 rue du 19 mars 1962.

Malheureusement les activités sont suspendues en raison de la crise sanitaire.

Pour tous renseignements concernant l'Amicale.:

Jean-Pierre DESCHAMPS

☎ 02 37 23 72 58 ou 07 78 26 06 57

✉ amicale.chuisnes@sfr.fr

Section Tir

Depuis mars 2020, les entraînements et les compétitions de la section sont suspendues. Malgré tout, en septembre nous avons pu organiser un concours en respectant les gestes barrières, port du masque et utilisation d'une cible sur deux et sur réservation pour limiter le nombre de participants.



Pour l'année 2021, un calendrier des compétitions est prévu au niveau départemental (sous réserves des conditions sanitaires).

Deux concours à Chuisnes :

Les 24 et 25 avril et 11 et 12 septembre.

Adhésions :

Cotisation à l'Amicale : **15 €**

UFOLEP : Jeunes **21 €** et adultes **31 €**

FFTir : Jeunes **57 €** et adultes **78 €**

Pour tous renseignements, s'adresser à

Jean-Pierre DESCHAMPS



Section pétanque

La section pétanque créée en juin 2020, au sein de l'amicale de Chuisnes n'a pas eu le fonctionnement attendu, compte tenu des mesures sanitaires gouvernementales imposées depuis la fin de l'été, interdisant la tenue de réunion sportive en plein air.

Nous avons quand même pu faire notre Assemblée Générale constitutive le 3 Octobre 2020 à la salle polyvalente de Chuisnes qui a réuni une vingtaine de personnes.

Nous n'avons pas eu la possibilité de nous réunir pour des moments de convivialité et de partage ainsi que de pouvoir participer à des compétitions UFOLEP, celles-ci étant ajournées jusqu'à nouvel avis.

C'est pourquoi nous attendons avec impatience la fin de la crise sanitaire qui nous permettra enfin de pratiquer notre activité favorite, et ainsi pouvoir nous confronter entre nous ou lors de compétitions acharnées.

A ce jour, la section pétanque compte trente-huit adhérents pour une douzaine de pratiquants affiliés à l'UFOLEP. Vous avez la possibilité de nous rejoindre en vous acquittant d'une cotisation annuelle :

Cotisation à l'Amicale : **15 €**

Mode loisirs : **20 € pour les adultes / 10 € pour les enfants de moins de 16 ans**

Compétition **UFOLEP : 30 €** (licence obligatoire).

Renseignements auprès de **Stéphane AIME** au **07 82 78 84 63**



Jumelage du Pays Courvillois Courville-Alveston



L'association des Amis des jumelages du Pays Courvillois, Courville-Alveston perdure depuis 1987 et espère fêter ses 34 ans d'existence en 2021, lors du séjour qui se déroulera à Alveston du 20 au 24 août 2021. Elle compte parmi ses adhérents plusieurs chuisnois.

En espérant que cette année ne connaîtra pas le même sort qu'en 2020 qui a vu toutes ses activités annulées les unes après les autres.

La sortie théâtre qui doit avoir lieu au mois de mars-avril est déjà fortement compromise.

Ensuite nous reprendrons si possible, nos activités qui étaient déjà prévues en 2020, à savoir :

Mai : Visite de la biscuiterie de Sablé sur Sarthe et déjeuner croisière sur la Sarthe avant la visite de la faïencerie de Malicorne.

Juin : Sortie nature dans la vallée de la Conie

Participation le samedi 12 et dimanche 13 au comice agricole avec un stand de spécialités anglaises.

Octobre : Le spectacle musical « The Gold one » sera reconduit le samedi 16 à 20h30 à la salle Pannard.

Décembre : Participation au marché de Noël de Courville sur Eure au profit du téléthon.

Vous pouvez regarder la vie de l'association sur notre site

<http://jumelage.courville.free.fr> ou nous contacter :

Michel CARPENTIER ☎ 02 37 23 33 72

Claude COLLOMB ☎ 02 37 22 58 29



Les P'tits Loups



L'association Les P'tits Loups de Chuisnes est une association constituée des parents des élèves de l'école de Chuisnes, parents bénévoles qui consacrent de leur temps afin de pouvoir aider l'école dans ses futurs projets.

L'association a permis par le passé de contribuer aux sorties poneys, à une classe de découverte au Puy du Fou, ou encore l'achat de matériel pour les classes.

L'association s'appuie sur l'aide et la participation des parents aux différentes manifestations, tels le carnaval, le marché de Noël, le Loto...

Malheureusement depuis mars 2020 et l'arrivée de la crise sanitaire, l'association est à l'arrêt malgré la reconduction du bureau lors de l'Assemblée Générale de septembre 2020. Le bureau espère pouvoir organiser son loto en fin d'année scolaire si la situation sanitaire le permet, c'est la seule manifestation prévue pour le moment.

Alain DUTHEIL



En raison de la pandémie, Chuisnes en Fêtes n'a pu réaliser en 2020 qu'une seule des manifestations prévues à son calendrier d'animation de la commune : une soirée sur le thème « Renaissance » le 7 mars.

Nous n'étions qu'environ 80, car déjà la peur du virus commençait à se manifester. Ce fut néanmoins une très belle soirée costumée que les participants ont bien appréciée.

Toutes les autres manifestations ont dû être annulées, la chasse aux œufs de Pâques pour les enfants de la commune n'a pas eu lieu, (les cadeaux prévus pour l'occasion ont été remis à l'école de

Chuisnes pour les enfants présents et au Foyer de Vie de Courville), le bric-à-brac du week-end de Pentecôte où le temps estival en aurait assuré la réussite, le premier Trail de Chuisnes le 20 septembre, une soirée à thème en octobre.

Nous formons le projet de reconduire ces événements dès que la situation sanitaire le permettra, mais nous ne nous faisons guère d'illusions, nous aurons peu de chance d'y parvenir avant l'été, au mieux.

Cependant, l'équipe de Chuisnes en Fêtes se tient prête à se mobiliser à nouveau pour animer la commune et vous présente ses Meilleurs Vœux pour 2021, surtout, bien sûr, de Bonne Santé, en attendant d'avoir le plaisir de vous rencontrer à nouveau.

contact@chuisnes-en-fetes.org

<http://Chuisnes-en-fetes.org>



Bibliothèque municipale

10 place de l'église

Dans la cour de l'école

Permanences pour le public :

Lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 16h15

Samedi de 14h30 à 16h30

Permanences scolaires :

Mardi de 16h30 à 18h30

L'équipe des bénévoles vous propose romans, documentaires, BD et albums pour enfants et pour adultes à emprunter sur place bien sûr mais également à réserver auprès de la bibliothèque départementale par le biais du portail numérique (<https://mediatheques.eurelien.fr/>) auquel vous aurez accès par simple inscription.

Un titre précis, un auteur préféré ou bien encore un thème de prédilection ? Recherchez-le sur le site et les ouvrages ainsi réservés arriveront à la bibliothèque de Chuisnes dès qu'ils seront disponibles. Un mail pour vous prévenir et vous pourrez venir les chercher !

Pour l'équipe des bénévoles, V. LEGRAND

**L'inscription et le prêt
sont gratuits !**

**Alors... Alors... À très
bientôt !!!!!**



Respect des gestes barrières et port du masque obligatoire à partir de 6 ans

Nouvelles recrues

Cinq nouveaux élèves, originaires d'Orrouer, de Fraize, de Courville et de Chazay, ont rejoint les rangs de l'école de trompe depuis deux ans. Tous se sont pris de passion pour l'instrument et sa musique. Trois des plus jeunes (entre 14 et 18 ans) montrent des dispositions certaines pour devenir de bons, voire d'excellents sonneurs.

« FAIRE AVEC la « Covid » »

Les mesures sanitaires ont stoppé net toutes les activités du club : annulation de toutes les manifestations, (prestations et Journée Pédagogique de Fontaine La Guyon) suspension des répétitions et des cours de l'école de trompe. Les échanges de fichiers audio entre élèves et moniteurs n'ont pas rencontré plus de succès que les cours en visioconférence.

Sortie en famille au PUY DU FOU

Les indemnités de prestations permettent aux sonneurs de la Formation de constituer un pécule pour des activités communes. Cette épargne leur a permis de s'offrir cette année un séjour au Puy du Fou, avec leurs épouses. Deux années auront été nécessaires pour organiser cette sortie.

Pour son côté pratique, le transport est prévu en voitures individuelles. Nous nous retrouvons le 5 septembre dès l'ouverture du site sur le parking de l'Hôtel « Grand-Siècle » (inauguré cette année). Nous sommes « royalement » accueillis dans ces lieux évocateurs du faste de la cour de Louis XIV, accentué par des dorures omniprésentes. Les règles sanitaires, qui nous sont aimablement rappelées, nous ramènent à la réalité du moment. Munis de plans avec horaires des spectacles de la journée, nous partons à la découverte. Délaissant la navette proposée, notre programme débute par une marche à pied de près de deux kilomètres pour atteindre l'entrée du Grand Parc... À cet instant, nous sommes loin de nous imaginer le nombre de pas que nous aurions à faire pendant ces deux jours... Une fois l'entrée passée, chacun se dirige à sa guise vers les attractions les plus séduisantes. En fin de journée la fatigue commence à se faire sentir. Malgré la distance à parcourir, nous apprécions le retour vers notre « Royal » gîte.



La « Table des Ambassadeurs » nous accueille pour le dîner. Grâce à un généreux buffet, nous retrouvons les forces nécessaires pour rejoindre le spectacle nocturne situé à l'autre bout du Grand Parc.

Confortablement installés dans des tribunes gigantesques, nous assistons à un spectacle grandiose, éblouissant, féérique... époustouflant ! La soirée offre l'occasion d'imaginer les

considérables travaux d'étude, de recherche, de mise en scène, de montage ; la complexité des mécanismes, la subtile synchronisation des différents tableaux, les mystères insolubles pour le néophyte comme ce bombardier évoluant dans le ciel au moment précis où éclate le grondement des bombes... Sur cette immense scène, où il est impossible de tout embrasser d'un seul regard, nous voyons évoluer les acrobates bondissants, les cracheurs de feu, les cavaliers émérites lancés au grand galop au milieu de centaines de figurants, la diversité des costumes et des scénettes illustrant la vie des époques traversées, les jeux d'eau jaillissants, les multiples feux d'artifices « splendides », le tout accompagné de récits émouvants sur la grande histoire de la Vendée, imbriquée dans l'histoire de notre France « catholique » fièrement revendiquée en ces lieux.

Fascinés par tout ce que nous avons vu et entendu dans la journée, nous apprécions la literie et le confort dignes d'un hôtel *****. Après une bonne nuit et un solide petit déjeuner, nous reprenons notre marche vers d'autres animations à découvrir. Deux jours sont absolument nécessaires pour visiter l'ensemble des quinze attractions du site. Au terme de cette seconde journée nous sommes marqués par les 15 à 20 kilomètres de marche, sans compter les phases de piétinement encore plus fatigantes que les distances parcourues. Il est temps de penser au retour. Nous avons tous, sans aucune exception, apprécié ce week-end entre amis.

Saint-Hubert 2020

Malgré les nouveaux clusters annoncés nous nous risquons à organiser la fête de notre Saint Patron le samedi 17 octobre à **Saint-Luperce**, village de la communauté paroissiale « La Bonne Nouvelle en Val de l'Eure ».

À la mi-septembre, un appel a été lancé à nos fidèles sympathisants pour réserver la soirée. Au programme : Messe de Saint-Hubert à l'église du village suivie de la « Soirée Saint-Hubert » à la salle des fêtes : repas-traiteur animé par les trompes et les chants d'après chasse. Il faut souligner que les municipalités qui nous accueillent, mettent gracieusement à notre disposition leur salle des fêtes et offrent un cocktail aux participants.



En lançant l'événement nous craignons une participation limitée, compte tenu de la conjoncture. Le risque de devoir annuler n'était pas écarté. Il faut croire que le besoin de se réunir soit plus fort que la crainte du Coronavirus car, nous relevons un nombre de réservation tout à fait exceptionnel. Quinze jours avant la clôture des inscriptions, le nombre de convives égale celui auquel nous sommes habitués depuis 17 ans. Nous relevons une remarquable participation des habitants du village.

Hélas ! À quarante huit heures de l'événement, nos craintes sont confirmées : les salles des fêtes sont fermées à toutes manifestations, sur tout le territoire à partir du 17 octobre. La déception de devoir annuler notre « Soirée Saint-Hubert » est grande tant pour les organisateurs que pour les participants. Pour autant, nous ne sommes pas de nature à nous laisser abattre. La commune de **Saint-Aubin-des-Bois** se propose de nous accueillir en **2021** et celle de **Saint-Luperce** s'est aussitôt portée candidate pour **2022**.

La passion communicative des sonneurs permet de garder confiance en l'avenir !

Jean-Paul JOUANNE

LA MEILLEURE QUALITÉ À DES PRIX IMBATTABLES !!!

ABAO

FERMETURES ÉLECTRICITÉ

4 RUE DES POMMIERS / LES CHÂTELETS 28190 CHUISNES
devis gratuit sur RDV :

06 28 77 21 13

FENÊTRES • PORTES • VOILETS • PORTES DE GARAGES • PORTAILS ET PORTILLONS

Matthieu Cheminais Terrassement

Terrassement, assainissement individuel,
aménagement extérieur
cheminais.matthieu@orange.fr

3 Bis Beauchêne
28190 CHUISNES
N° SIRET: 88364840400019

06.35.11.14.26

MULLER

Plombier chauffagiste

Installation sanitaire, chauffage
Rénovation de salle de bain

06 26 38 45 56

05, rue de Genêté 28190 Chuisnes mullernorman@outlook.fr

Z'ÉPICURIENS

Gastro Routier
du lundi au vendredi ,service midi et soir
5h00 - 22h30

RN 23 "les Chatelets" -28190 Chuisnes
Pointage GPS: N 48° 26'08", E 1° 10'07"

TEL: 02 37 23 38 24

11 janvier 2020.
Dernière cérémonie
des vœux de Jacky
JAULNEAU



Cérémonie du 8 mai



23 mai - Installation
du conseil municipal

Commémoration -
Armistice du
11 novembre 1918



Décoration de Noël
sur la place par les
employés municipaux



20 novembre -
Distribution
de 3 masques tissu aux
élèves des classes
élémentaires



18 décembre -
Venue surprise du Père Noël
pour une distribution de
chocolats et de livres



**Résultat du concours du
plus joli dessin de Noël :**
3 ans : Romane PHILIPP
4 ans : Maëlys PICARD-
POULIZAC
5 ans : Aloïs CHARTRIN
6 ans : Eva BREDAS
7 ans : Mélyna OBRECHT
8 ans : Jade BALCANU
9 ans : Jules XIONG
10 ans : Lilou DENIS
11 ans : Océane ROUSSET
BRAVO à tous les enfants !



Lettres adressées au Père Noël et dessins ont vite trouvé
le chemin du Pôle Nord.



Aucun mariage



15 naissances

Le 03/02/2020	Mia DUBESSET
Le 13/02/2020	Lubin E SILVA
Le 15/03/2020	Myla MIGNON
Le 19/04/2020	Niwah-Eden NZE
Le 03/06/2020	Paul BACLE
Le 04/06/2020	Layhana HURCET GUERRIER
Le 04/06/2020	Noah HURCET GUERRIER
Le 21/06/2020	Charlotte RAUX
Le 15/07/2020	Matheïs WESTERLINCK
Le 30/08/2020	Catalina GOT
Le 20/10/2020	Oana LECLERC
Le 06/11/2020	Tylio ALAIN
Le 26/11/2020	Elowan M'BOCKEAUD
Le 10/12/2020	Jade GABET
Le 26/12/2020	Milàn MAISONNAVE

10 décès

Le 04/01/2020	DESROZIERS Madeleine née PERES
Le 09/02/2020	FALOU Joël
Le 21/03/2020	PUJOL Henri
Le 29/03/2020	DONCK Etienne
Le 04/05/2020	MAJ Armelle née FEUTREZ
Le 20/08/2020	PETIOT Simone née BRAUX
Le 01/09/2020	MENARD Sylvianne née ROUX
Le 14/09/2020	HELFRICH Arlette née RAYNAUD
Le 09/12/2020	DELANNOIS Jeannine née MICOULEAUD
Le 11/12/2020	CHAUDRON Yvette née GODARD



Au dernier recensement en 2020, Chuisnes comptait 504 habitations dont 441 résidences principales pour une population municipale de 1 117 habitants.
Superficie de la commune 22,98 km² soit 49 hab/km².
Population en 1821 : 721 habitants et en 1921 : 526.

PEPINEAU Menuiseries extérieures
(Bois, PVC, Alu)
MENUISERIE Agencements intérieurs
(Cuisines, placards, parquets)
Portes de garage, portails

 **PEPINEAU Olivier** 

3 rue de Genêté
28190 Chuisnes

Tél. 09 75 35 37 48
06 15 41 31 83
olivier.pepineau@wanadoo.fr

AMBULANCES



THOMAS

02.37.52.53.53

La Colline 28190 CHUISNES

Eau et assainissement

Abonnement au réseau (an)	42,00 € HT
Redevance (m ³)	1,00 € HT
Ouverture ou fermeture compteur	16,00 € HT
Assainissement (m ³)	1,00 € HT

Remplacement des compteurs gelés

■ Diamètre 15 mm	79,00 € HT
■ Diamètre 20 mm	84,00 € HT
■ Diamètre 25 mm	162,00 € HT

Participation des propriétaires des immeubles édifiés postérieurement à la mise en service de l'égoût

Forfait 2 550,00 € TTC

Cimetière

Concessions

Trentenaire	184,00 €
Superposition	46,00 €
Cinquantenaire	305,00 €
Superposition	76,25 €
Superposition anciennes concessions perpétuelles	477,00 €
Caveau provisoire pour 15 jours	15,40 €
Caveau provisoire pour les jours suivants	4.70 €
Taxe de superposition dépôt d'urne dans un caveau :	
30 ans	46,00 €
50 ans	76.25 €
Perpétuelles	161.00 €
Taxe de superposition scellement d'une urne sur une tombe :	
30 ans	46,00 €
50 ans	76.25 €
Perpétuelles	161,00 €

Colombarium

30 ans	826.00 €
Urne supplémentaire	234.00 €

Cavernes

30 ans	418.00 €
Superposition	46.00 €

Salle polyvalente

Location 1 journée	156.00 €
--------------------	----------

Pour connaître les détails (habitants hors communes, cuisine, vin d'honneur, etc...) se renseigner en mairie ou consulter le site chuisnes.fr



RT PAYSAGE
Riguet Thibault
Thibaultriguet@outlook.fr
8 rue de l'alouette 28190 Chuisnes
0650328884



TÔLERIE INDUSTRIELLE
GAINÉ DE VENTILATION
ACIER - INOX - GALVA -
ALUMINIUM
SUPPORTAGE - CHASSIS

CHAUFFAGE
VENTILATION
TÔLERIE

INDUSTRIELLE

SAS au capital de 40 000 € - SIRET 305 442 485 00051 -
CODE ACTIVITE 287 P
Code TVA FR 89 305 442 485

Le Bois Saint Père 28190 CHUISNES

ASSISTANTES SOCIALES

Mme BILLON :

Tous les mardis de 14h à 17h

Mme SOUCHET

Tous les jeudis de 9h30 à 12h.

3, rue Carnot à Courville-sur-Eure

(02 37 23 52 13)

SÉNIORS INFO-SERVICES

Le 3ème jeudi du mois de 9h à 12h.

3 rue Carnot à Courville sur Eure

(02 37 23 52 13)

Guichet unique d'informations à destination des seniors, mis en place par le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir.

<http://www.eurelien.fr/seniors>

(02 37 23 60 28)

SERVICE D'AIDE À DOMICILE

SADS

1er mercredi du mois de 14h à 18h

3 rue Carnot à Courville sur Eure

(02 37 23 60 28)

A.D.M.R. Saint-Georges-sur-Eure

(02 37 26 80 49)

A.D.M.R. La Loupe

(02 37 29 90 59)

SOMMAIRE

	Pages
Edito	2
Rétrospective Jacky JAULNEAU	3-5
Le Conseil Municipal	6-7
Le Personnel Communal	8-9
L'école	10-11
Les finances	12
L'eau et l'Assainissement	13
Réalisations 2020	14-15
Projets travaux 2021	16-18
Urbanisme	19
La communauté de communes	
Entre Beauce & perche	20
Le SIRTOM	21
L'OPAH	22
Les associations	23-27
Retour sur 2020	28
Etat civil	29
Tarifs communaux	30
Informations pratiques	31

LES RESTOS DU COEUR

Vous devez vous munir d'une quittance de loyer, de votre dernier avis d'imposition, de vos revenus (RSA, CAF, ASSEDIC, bulletins de paie) et éventuellement, de votre dossier de surendettement.

Ouverture le mardi de 9h30 à 11h00

(fermeture 2 semaines en août).

4 rue Jules Ferry à Courville sur Eure

Contact : **Françoise HOUDARD : (06 48 17 17 29)**

✉ ricq.francoise@orange.fr



LE SECOURS CATHOLIQUE

L'équipe du Secours Catholique existe depuis plus de 25 ans sur le secteur de Courville. Les nombreuses difficultés rencontrées dans les familles prouvent la nécessité de notre présence auprès des associations travaillant avec le même souci d'écouter, aider et soutenir les plus démunis.

Le mardi de 14h30 à 17h

Permanence : vestiaire et temps convivial

Le jeudi matin (1er et 3ème du mois)

Permanence : vestiaire et accueil-écoute.

4 rue Jules Ferry à Courville sur Eure

Contact : **Valérie REBER : (06 08 18 59 34)**

✉ eureetloir@secours-catholique.org

✉ valerie.reber@secours-catholique.org



LA MAIN TENDUE

La main tendue est une association de solidarité du secteur courvillois dont l'activité principale s'exerce dans le domaine alimentaire.

Distribution de denrées aux personnes en difficulté, recommandées par les services sociaux avec le souci de servir des repas équilibrés les semaines paires.

Vendredi de 14h30 à 18h

Samedi de 8h30 à 11h

4 rue Jules Ferry à Courville sur Eure

Contact : **Catherine TACHET**

(02 37 23 35 48 ou 06 71 74 37 96)

✉ ctachet@wanadoo.fr



CHUISNES INFOS - Mars 2021 - Directeur de publication : Jacques MAUPU

Comité de rédaction : Jocelyne MENAGER - Christelle BERTHELOT - Céline LAUBY - Floriane COLLAU -

Jennyfer LOCHEREAU - Jean-Christophe RETHO - Tirage : 600 exemplaires - Impression : Groupe Exprim / Trappes-

Crédits Photos : les conseillers municipaux - l'Echo républicain - Freepik

Chuisnes d'autrefois



Chuisnes (E.-et-L.) — Le Prieuré vu des Bords de l'Eure



CHUISNES (E.-et-L.) — Place de

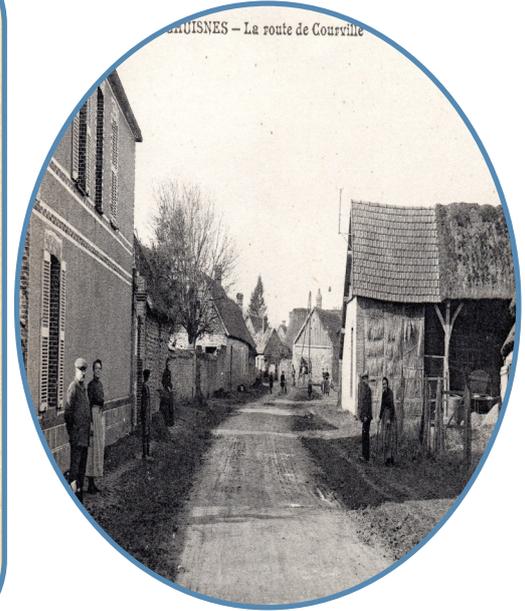


CHUISNES - Rue principale
Tabac Lenoir Carré

Ed. Lenoir



COLONIE CLOTILDIS (Jeunes Filles d'Issy) - CHUISNES, par Courville-sur-Eure (E.-et-L.) — Jardin du Ker St-Étienne



CHUISNES - La route de Courville



CHUISNES - L'Alouette



CHUISNES (E.-et-L.) — Le Prieuré, la pièce d'eau
et la pelouse

Ed. Lenoir - PHOTO LENOIR - CHATELAINÉUF



COLONIE CLOTILDIS (Jeunes Filles d'Issy)
Chuisnes, par Courville-sur-Eure (E.-et-L.)



Ed. Lenoir